

Petits déjeuners à l'école

GRATUIT

Jean-Luc Ginder
Economiste

Objet : Un petit déjeuner gratuit dans les classes du premier degré dans votre commune en signant avec le ministère de l'éducation nationale une convention pour disposer d'un portage financier.

Madame le Maire, Monsieur le Maire,
Mesdames et messieurs les Conseillers Municipaux

Abolissons la faim !

Trois millions d'enfants pauvres ont retrouvé le chemin de leur école. Nombreux seront ceux qui n'auront pas eu la chance de prendre un petit déjeuner. Ils sont trois millions en France.

Que puis-je faire face à cette situation alarmante ? Puis-je rester sans rien faire ? L'Etat ne peut pas résoudre tous les problèmes et il m'est insupportable de ne rien faire.

C'est un appel à l'aide au nom de nos enfants que je lance. Ce n'est pas un appel à la charité mais un appel à une action commune.

Je m'adresse à vous pour qu'ensemble nous décidions d'attaquer le problème de la faim. Mon combat est celui d'un homme qui a la conviction que nous pouvons réunir nos forces au-delà de toutes nos convictions ou opinions divergentes afin d'affirmer que dans notre pays aucun enfant ne souffre de la faim. Chacun d'entre nous peut entendre les pleurs d'un enfant qui a faim.

Ma proposition est simple : décidons de prendre soin les uns des autres, décidons de mettre notre énergie au service des plus fragiles et pour cela j'ai besoin de vous pour bouger les cœurs. J'ai besoin de vous pour toucher chacun de nos concitoyens et lui affirmer l'urgence du combat responsable que nous devons mener. Il nous est difficile souvent de discerner dans notre monde le vrai du faux, l'essentiel du futile. Je voudrais inciter chacun à retrouver l'émotion, même si elle est dérangement ou désagréable afin que nous revendiquions qu'un enfant ne peut pas se retrouver dans une situation qui se rapprocherait de la survie dans notre pays, dans nos communes.

Revenons à notre essence d'humain et responsable, redevenons ce que nous sommes vraiment, prenons conscience de notre importance et agissons avec nos tripes et notre conviction pour une cause bienveillante : attaquons la faim. Parce que nous sommes civilisés et que la souffrance d'un enfant n'est pas notre vision de la vie. Nous n'avons pas un ennemi, nous avons une vision commune.

Face à la faim, le plan pauvreté en place initié par le gouvernement, n'est pas assez urgent.

Tous les enfants scolarisés de France auront un petit déjeuner gratuit, c'est notre défi.

En France, un enfant sur 5 est pauvre. Un enfant sur 5 ne mange pas à sa faim. Un enfant sur 5 a honte. Un enfant sur 5 attend que les adultes décideurs que nous sommes apportent la protection et le respect indispensables qui est un dû. Nous parlons de la pauvreté infantile en France. Nous parlons de 3 000 000 d'enfants qui ne mangent pas à leur faim en France. Nous parlons de 7 000 000 d'hommes et de femmes qui se battent pour la survie de leur famille avec dignité.

Ma voix isolée ne sera pas entendue si mon appel est seul dans un coin de l'hexagone.

Tout système économique qui compromet la dignité humaine et le respect de chacun est injuste. Aujourd'hui, nombreux sont les déséquilibres économiques et sociaux qui blessent l'humanité.

Il appartient aux pouvoirs publics, à l'Etat et aux communes de réduire les injustices.

Chacun a droit à la considération, à la sensation d'exister, à la bienveillance.

Dans son plan de lutte contre la pauvreté, le Gouvernement a adopté la mesure « petits déjeuners » dans les territoires prioritaires. Suite à un courrier que j'avais adressé au Ministre de l'Education Nationale, il m'a été répondu que « la réussite de ce projet reposera sur l'engagement et le volontariat des directeurs d'école, des équipes pédagogiques ainsi que des communes, en lien avec les parents. »

Les chiffres avancés par le Gouvernement sont que « depuis le début mars 2019, 40 000 bénéficient dans près de 400 écoles d'un petit déjeuner le matin au sein de leur établissement. A compter de cette rentrée de septembre, ce sont 100 00 enfants qui seront concernés, sur l'ensemble du territoire. »

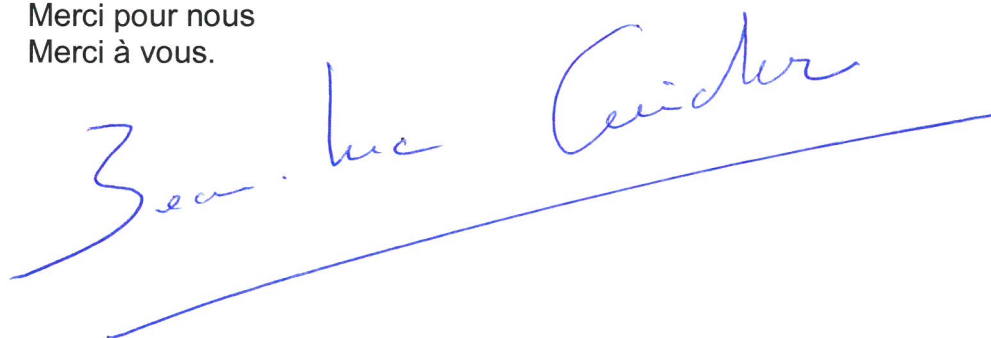
Bien que chacun a le droit, de demeurer le premier responsable de sa famille, l'intervention de l'Etat, des communes et des citoyens doit assurer une protection efficace pour tous. Les droits essentiels de tous les enfants doivent être respectés et nos 3 millions d'enfants pauvres en France doivent retrouver la dignité que nous leur devons. Nous sommes tous solidairement responsables et devons nous mettre en action car la dignité de ces enfants exige le droit à un petit déjeuner gratuit dans les établissements scolaires du premier degré.

100 000 enfants sont concernés depuis la rentrée, avons-nous le droit d'oublier qu'ils sont 3 millions en France ? C'est un drame qui se joue sous nos yeux et nous ne pouvons plus dire que nous ne savons pas. La sécurité alimentaire est un enjeu essentiel pour ces enfants, pour notre société.

Mettez en place le petit déjeuner gratuit dans les classes du premier degré dans votre commune en signant avec le ministère de l'éducation nationale une convention pour disposer d'un portage financier.

L'action est simple, le résultat sera à la hauteur de nos espoirs et de leurs rêves.

Merci pour eux
Merci pour nous
Merci à vous.



Jean-Luc Ginder
Economiste
jlginder@aol.com
06 03 90 24 75